

● **Novembre 1791 :**

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 48, 52, 55 et 58.

Le 18 novembre 1791, La Vence, affluent droit de la Durance, coupe une route à Montgardin [Département des Hautes-Alpes].

Les 13 et 20 novembre, les torrents de La Balut et du Collet [Bassin de la Gyronde, affluent droit de la haute Durance] détruisent des terres, des jardins, des vergers, des prés et endommagent plusieurs bâtiments aux Vigneaux.

Le 20 novembre, la Durance emporte des terrains à Embrun.

En 1791, une crue considérable du Riou Bourdoux menace à nouveau Larra [comme en 1740].

BM Arles, ms 491, ms 721 et ms 784

"Le 22 novembre 1791, les chaussées supérieurement et inférieurement à Tarascon ayant été emportées, les eaux du Rhône vinrent s'unir à celles de la Durance qui inondaient déjà le territoire d'Arles depuis 24 heures et se répandent sur le territoire du Trébon et du Plan du Bourg. Le pont à bateaux d'Arles fut emporté sur les plages de la Mer.

Le 17 décembre suivant les eaux couvrirent de nouveau le territoire cy dessus".

Dans les deux débordements, les eaux furent à 10 pouces au-dessus de la surface du quai.

BM Arles, ms 806, Eyminy : "Journal d'Arles, des aires, de vent pluye, nege, glaces, inondations &c."

En 1805, on remplace le pont à bateaux d'Arles pour la première fois depuis 13 ans, le pont *"ayant été emporté le 21 novembre 1791 à 6 ou 7 heures du soir"*.

BM Avignon, ms 1566 (Achard) et ms 6464 (Fiches Girard)

En novembre 1791, les eaux du Rhône envahirent la ville d'Avignon jusque chez Mr de Forbin (maison devenue la Préfecture d'Avignon, au XIX^e siècle).

CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864.

En 1791 (sans indication de mois), les eaux du Rhône ravagèrent les territoires d'Avignon et d'Arles ; dans la seule commune de Barbentane, les dégâts s'élevèrent à plus de 100 000 livres.

Le Courrier d'Avignon, n°277, 24 novembre 1791

BM Avignon, ms 5944

D'Avignon, le 22 novembre 1791 : *"Le débordement du Rhône qui avoit inondé les quartiers bas de la ville n'avoit eu aucune suite ; les eaux s'étoient retirées mais les pluies n'ayant pas cessé, les mêmes quartiers sont encore inondés et on a lieu d'être inquiet, des pluies qui continuent et des vents du nord qui ne veulent pas cesser"*.

BM Avignon, ms 5342, Livre de raison de François Joseph Simon Castion, notaire de

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Caderousse, 1791-1828.

"Les pluies qui ont repris sur la fin d'octobre [après 5 mois de sècheresse] sont tombées si abondamment durant presque tout le mois de novembre suivant, que le Rhône est sorti de son lit et a inondé pendant plusieurs jours une grande partie de notre territoire, s'en étant falu de bien peu que la ville ne l'aye été de même, puisqu'on a eu bien de la peine à parer l'eau qui avoit crevé la chaussée autour de Caderousse, vis-à-vis la martellière de la tour de Venasque, et cela, le 22 dudit mois de novembre à dix heures du soir au point que les particuliers avoient déjà démeublé tout le rez-de-chaussée pour faire place aux eaux qui menaçoient. La même année, environ la moitié du terroir est restée sans ensemmer en blé, tant par raport à la continuité des pluies qu'aux inondations du Rhône, qui est sorti trois fois de son lit dans l'espace d'un mois".

AC Beaucaire, 5 O 6, Propositions et devis par l'ingénieur Delisle.

Une initiative à Beaucaire : les travaux envisagés, lesquels montrent que les dégradations avaient commencées dès avant le mois d'octobre et inquiétaient fort les riverains.

"Nous, Ingénieur des Ponts et Chaussées au département du Gard, nous sommes transportés le 2 septembre dernier sur les bords du Rhône au-dessus de Beaucaire, terroir de Loubarès, en conséquence d'un arrêté du département du 2 avril dernier qui nous commet, pour procéder à la veriffication du terrain dégradé par l'effet des eaux du Rhône. Certiffions avoir procédé en présence de Monsieur Faure officier municipal de Beaucaire, l'un des commissaires nommés par la municipalité pour être présent à notre veriffication conformément audit arrêté. Ayant parcouru ensemble les bords dud. terrain dégradé depuis le contour de la chaussée ditte de Saint-Antoine jusques et vis-à-vis l'extrémité inférieure de l'isle de Matago. Nous avons reconnu que le Rhône a enlevé dans cette partie un terrain très considérable et d'une grande valeur, que la vigne et la terre du nommé Cranquelli a été entièrement détruite et emportée sur environ vingt-cinq toises de largeur, ainsi que les autres terres des particuliers qui l'avoisinnait, que le Rhône continue à faire des progrès rapides dans ce précieux terrain qui est menacé d'être totalement emporté. Nous avons reconnu qu'on ne peut parer à ce périlleux accident qu'en opposant au courant des eaux des ouvrages capables de les détourner pour éviter les suites funestes de toutes ces dégradations. En conséquence, après avoir fait lever le plan du lieu dont s'agit et les proffils nécessaires, nous avons crû convenable de revêtir la première partie du terrain dégradé au-dessous dud. contour de la chaussée sur quinze toises de longueur à la suite de l'ancien caladat, en taludant le devant de la berge, sur l'inclinaison de deux et demi sur un, ce qui donnera audit revêtement environ 5 toises de largeur qui produiront 75 toises quarrées, desquelles à 5 livres la toise,

<i>monte cy</i>	375 L
<i>Taludement à faire dans toute la superficie dudit Calada produit 75 toise à 1 L la toise, monte cy</i>	75 L
<i>Jettée au bas dud. talus estimée 4 toises cube à 20 L monte cy</i>	80 L

530 L

Nous avons jugé convenable aussi pour deffendre le restant dudit terrain et éviter des nouvelles dégradations, de former deux épys de 15 toises de longueur chaqu'un, placés l'un dans la partie intermédiaire du dit bord dégradé, au-dessous de l'ancien, et l'autre vers sa partie inférieure, tels qu'on les voit disposés sur le plan. Les deux ouvrages seraient très propres à écarter les courants des eaux et à former des atterrissements au pied des berges.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Je ne crains pas d'avancer même que les deux épys ne jettassent absolument le Rhône sur la rive opposée de l'isle de Matago, qu'elle rongeroit à proportion des créments qu'il délaisseroit sur les bords du terrain qu'on veut déffendre, ces créments se fortifiroient bientôt au moyen des plantations des saules ou autres arbustes.

Détail estimatif d'un des dits épys :

Fondations ou jettées

Longueur	15 toises 0 _ 0	} 52 toises 3 _ 0
Largeur Na	7 0 _ 0	
Hauteur moyenne	0 3 _ 0	

Partie au-dessus des fondations

Longueur	15 toises 0 _ 0	} 105 toises 0 _ 0
Largeur Na	3 3 _ 0	
Hauteur moyenne	2 0 _ 0	

157 toises 3 _ 0
à 20 L la toise

Monte cy	3150 L 0 _ 0
Pour un autre épy semblable	3160 L 0 _ 0

Montant du revêtement dit cy-dessus	6300 L 0 _ 0
	530 L 0 _ 0

Total 6830 L 0 _ 0

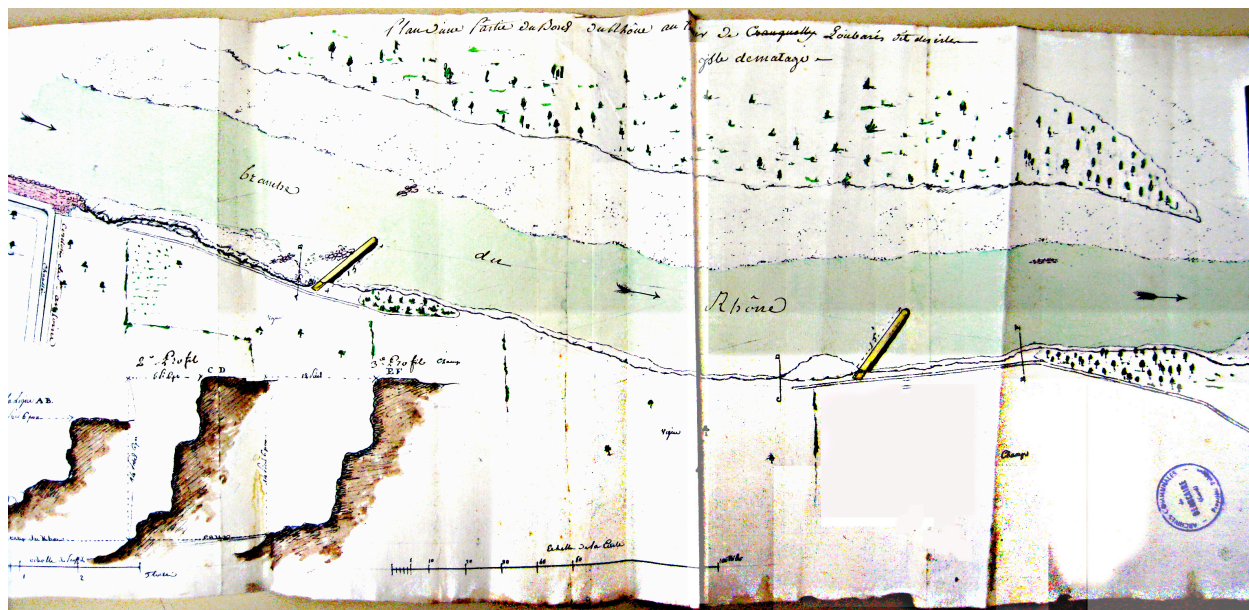
Nous estimons que les sus dits épys ainsi que le revêtement ou pavé peuvent se porter à la somme de Six mille huit cent trente livres, lesquelles réparations pourraient être faites par parties, à mesure qu'on pourroit obtenir des secours, en commençant par le susdit revêtement, ou calada. Fait à Beaucaire, d'après les éléments et notes prises sur les lieux, avec le commissaire sus dit, le 29^e octobre 1791.

Signé : FAURE Cre DELISLE, ing.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Plan d'une partie du bord du Rhône au terroir de Loubarès dit des Isles. 1791

Les épis, envisagés par l'ingénieur Delisle sont bien marqués sur le plan. Les profils au-dessous correspondent aux traits transversaux au rivage, marqués A-B, C-D, et E-F. La brassière du Rhône séparait les îles (dont celle de Matago) du rivage de Beaucaire et son terroir.

Bibliothèque Musée Arbaud, ms MQ 628, Livre de raison du Tarasconnais Conrad Mouren, fol. 337

Procession avec le bras de sainte Marthe.

"Le 22 novembre 1791, jour de Sainte-Cécile jour autrefois de gayté par rapport à la fête des musiciens qui ne manquoit pas de la solemniser par une grande musique, a été aujourd'huy un jour bien triste après avoir essuyé une pluye continuelle pendant environ un mois et demy. Le Rhône qui nous a menacé d'entrer dans tout le terroir, le 20 dud., attendu sur tout que les chaussées sont toutes fraîches même dans la ville par les remparts du cotté de l'écorchoir [abattoirs] où les eaux transpercent. L'eau pluviale a inondé tous les voisinages des aqueducs ; à mon particulier, ma gorgue commença de se remplir. Je ne puis sortir que par le moyen de planche. L'eau est répandue depuis le par de la prison jusqu'à celui de la place, même position depuis M. Rousty, mon beau-frère jusqu'au château. Ainsy de tous les autres aqueducs. Le lendemain, ces eaux se sont jointes de façon que je n'ay pu sortir. L'eau entre de la porte, outre les filtrations, ce qui m'a donné un pan d'eau. Nous logeons dans la chambre de devant. Le terroir est plein d'eau pluviale tout comme si le Rhône y avoit été. Enfin, tout le monde gémit et se désespère. C'est à l'instar du fameux Rhône de l'année 1755. Sur les 3 heures et demy, M. le curé avec ses prêtres est parti avec les paroissiens, ayant un cierge chacun, et il s'est rendu avec le bras de Sainte Marthe à la grande rue et là, avec toute la ville, il l'a fait tremper dans le Rhône par trois fois. La procession a commencé par la prière Exo...domine, suivi du Salve regina et des Litanies des saints. On a fini les litanies et donné la bénédiction de la même manière qu'on a coutume de la donner toute la semaine. Cette cérémonie fut faite en 1755 par le Chapitre, mais ce fut sur le quay. Le Rhône n'est pas cependant d'une grosseur bien extraordinaire, mais les prières sont toujours bonnes. Il se manqua d'un demy-pan pour entrer à une fenêtre du bureau du pont qui vise sur le Rhône du cotté du quay, ainsy rien n'est bien extraordinaire. Pendant la procession, Sainte Marthe étoit

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

exposée sur le grand autel. Toute la ville étoit alertée pour voir cette procession. Enfin, le soir à neuf heures moins un quart, les chaussées sont crevées en 4 endroits d'ici à Bourbon et en plusieurs d'ici au gras de Panisset. Aujourd'huy 23, le soleil a paru, il y a très longtems que cela n'étoit arrivé. Le 24, 25 : toujours tout couvert et petite pluie par intervalle, de façon qu'il y a quatre mois que nous sommes dans les allarmes, moitié de cet intervalle pour le sec et l'autre moitié pour l'humide. Le 4, 5, 6, 7 et 8 novembre en l'année 1765, nous avons essuyé un tems pluvieux dans le même goût ; le bras de Sainte Marthe avoit été porté en procession et trempé dans le Rhône. La chaussée creva. Cette année, je sema de blé environ 5 cet[iers] le 17 décembre et 3 cetiers. Aussi en blé le 24 février 1766. Le premier semé ne valut presque rien, et l'autre ne produit rien, l'ayant fauché pour le fumier. Cependant l'un et l'autre promettoient une production d'un 5 jusqu'à la veille de la récolte, qui ne se fit que le 4, 5, 6 juillet".

[en note bas de la page : "*La constance du tems est cause que le papier m'a manqué et comme je veux continuer, le narré d'un tems si triste et si extraordinaire, Voyez après la table du 4^e tome tout à fait à la fin du livre*".]

Suite [ms MQ 631], "*Continuation des tems extraordinaires*" :

"Ce triste tems a été si constant et si long qu'il m'a fallu faire plusieurs renvoys, faute de la précaution de n'avoir pas laissé asses de papier blanc, sous l'espoir qu'il finiroit. Point du tout il a toujours continué.

Je n'ay pu sortir de ma maison que le 25, non pas par la diminution des eaux, mais parce qu'on a formé un passage sur des échalas couchés. Il est certain que si la martellière de Leoschoir avoit été bien mise, nous n'aurions eu que les eaux pluviales qui ne seroient jamais venues dans ma maison, le Rhône a beaucoup diminué. Le fossé du château est tellement plein des eaux qui filtoient des murailles du cotté de lecorchoir qu'il a fallu y faire un levadon pour les contenir. Aujourd'hui 25, le soleil vous brulle et le vent est toujours à la pluie. Il y a une quantité prodigieuse de lavande qui bordent tous lesd. fossés, les eaux des puits sont de niveau du terrain, vers la maison de M. Doria, près le Parralet, il y a des filtrations considérables long la rue, ainsi qu'à la porte moderne. Aujourd'huy 25, les eaux dans ma maison ont diminué dans le passage et dans mon salon, elles sont entièrement écoulées. Dans ce dernier, il y en avoit eu environ 2 doigts, au passage un peu plus, et à la cuisine environ un pan ; mon aqueduc à la Cour étoit tout plein. Il est cependant décidé qu'il n'a pas été aussi haut que celui de l'année dernière détaillé cy-devant 52 [renvoi en marge : "mais à la marque faite au pont il a été aussi haut" [~~"que l'année dernière"~~ barré]. Ce qu'il y a de particulier, c'est que les chaussées neuves ont résisté et que ce sont les anciennes qui ont crevé. Aujourd'huy 26, toutes les eaux se sont écoulées et ont passé partout avec beaucoup de boue, ainsy que dans les appartemens. Enfin le dimanche 27, le vent de bize a un peu soufflé et le tems paroît être décidé pour le beau sans gelée, de façon que depuis la semaine avant la Saint-Luc, il a presque toujours plu".

[suite donnée en décembre].

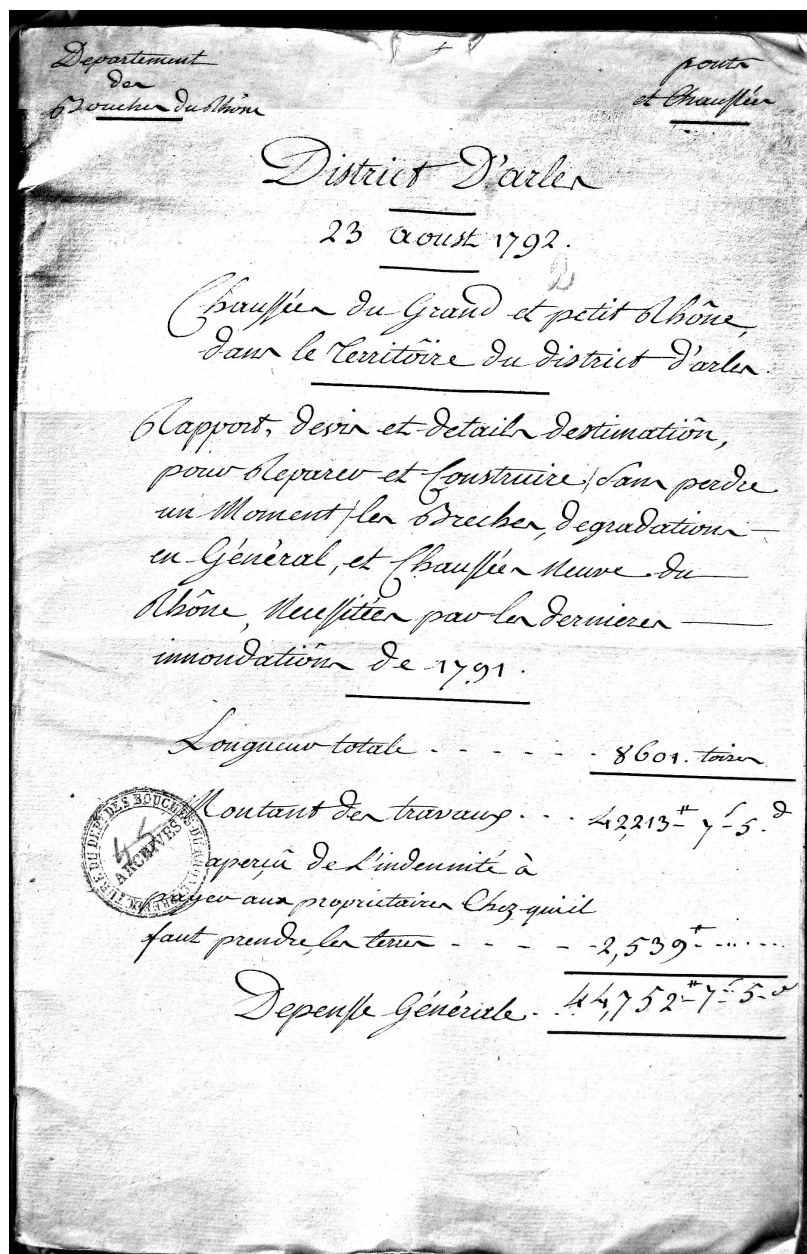
ADBR L 471, [Les suites de la crue du Rhône de 1791]

1. Urgence des réparations

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



"Réparer et construire sans perdre un moment" annonce le texte d'Arles, ci-contre.

Les 8 601 toises correspondent à une longueur d'environ 17 200 à 17 300 mètres de digues.

A noter, la terre qu'il faut aller prendre dans les propriétés

Suit un travail d'expertise des dégradations, brèches, affouillements, extrêmement minutieux, secteur par secteur, dont on ne peut donner que des exemples, car ils sont très multipliés, appuyés sur des localisations (lieux-dits, mas, ouvrages) qu'il serait très long de pouvoir situer avec précision.

DEVIS GENERAL des travaux pressants à faire pour fermer les brèches, et réparer généralement toutes les nouvelles dégradations des chaussées des deux Rhône, dans l'arrondissement du district d'Arles, ainsi que pour les réparations des jettées, chaussées, perrés, &c. des deux bords du Rhône dans la partie dite le Canal des Launes depuis la prise du Canal de Bras de fer sur la rive droite et la chapelle Saint-Trophime sur la rive gauche, jusques à la Tour Saint-Louis, le tout divisé par étendue et article par article :

Article 1^{er}

Première étendue : Depuis les limites des terroirs de Tarascon et d'Arles jusques aux remparts de la ville d'Arles

1° La première dégradation en affouillement, dédoublement ou arrachement commence à un angle saillant à l'exposition du Nort-Levant, entre la vigne de Mr Nicolas au Couchant et le mas dit de Perrin.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Elle est de la longueur de vingt-cinq toises, cy

25 toises

[Sont énumérées ainsi 11 dégradations, "sans brèche" est-il précisé, totalisant 432 toises. Les remblais à faire totaliseront 249 toises cubes, à 5 livres 10 sols la toise, qui feront 1369 l. 10 s. dans toute cette partie amont de la ville de Tarascon à Arles. Il faudra y employer 650 fagots de tamaris et saules jaunes – dont sont plantés les remblais – soit, à 7 livres le cent, frais de plantation compris]

Article 2

Deuxième étendue : Depuis la porte de la Roquette de la ville d'Arles jusques à la chapelle Saint-Trophime.

[Cet article énumère 21 dégradations sur 2 005 toises, 1 076 toises cubes de terre à mobiliser et une dépense de 5 380 livres ; en plus, il fait état de 4 toises cubes de "pierres de jettée" et 3 000 fagots de tamaris et de saules jaunes. Plusieurs rehaussements de chaussées sont nécessaires]

Article 3

Troisième étendue : Depuis la Chapelle Saint-Trophime jusques à la Tour Saint-Louis.

[L'article ne contient cette fois que 4 éléments, mais concerne une longueur de 3 975 toises ou près de 8 000 mètres de digues à réparer et surtout à construire. Il est précisé qu'il faudra 2 533 toises carrée et 4 pieds 6 pouces carrés de terre depuis Saint-Trophime jusqu'à Patisson et 2 323 toises 4 pieds 6 pouces "pour la chaussée à faire à neuf de Patisson à la tour Saint-Louis". Il fallait de plus apporter 108 toises cubes de pierres, à 35 livres la toise et 700 toises carrées "de façon de perret ou caladat". Le montant total de cet article exigeait la somme de 15 881 livres 17 sols 6 deniers]

Article 4^e

Quatrième étendue : Rive droite du Grand Rhône, depuis la pointe ou naissance des Ségonaux dits Lesquinaud à compter d'environ quatre cents toises en dessus de la pointe du Garry, jusques après le circuit qui se trouve en amont du bac, et port dit des fermes, en remontant le Rhône.

1° A compter de la petite pointe des Ségonaux, sur un long alignement de chaussée qui borde le Rhône, où la dite chaussée a été dédoublée, les premières vingt et une toises seront réparées, et il y sera ensuite employé en jettée une battelée de pierres de quatre toises cubes cy 21 toises

2° Les vingt-cinq toises suivantes en brèches seront réparées à neuf et il y sera employé six toises cubes de pierre et fait vingt-cinq toises de perret ou caladats cy 25 toises

3° Les douze toises suivantes dédoublées seulement seront réparées et il y sera employé deux toises cubes de pierre et fait douze toises carrées de perret ou caladats, cy 12 toises

4° La partie isolée de quelques toises dédoublées, dans le même alignement, après que la chaussée aura été réparée, il y sera employé deux toises cubes de pierre et fait quatorze toises de perret, cy 14 toises

5° Partie isolée en deux brèches sur quatre-vingt-deux toises longueur avec jettée [...]. Elles seront réparées à neuf et ensuite parées en pierre neuve après avoir remanié et consolidé la jettée et fondation ; il y sera employé à cet effet douze toises cubes de pierre et fait quatre-vingt-deux toises quarrées de perret ou caladat, cy 82 toises

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

6° La partie suivante, de quarante toises, où il y a deux batellées de pierres non employées, avec quelques petits dédoublements. La chaussée sera d'abord réparée et ensuite pavée avec ces mêmes pierres déposées sur le bord tant qu'il y en aura, et il sera à cet effet pavé trente toises carrés avec les dites pierres ou avec le remaniement des anciennes, cy 40 toises

7° L'angle saillant isolé d'ensuite, en dessous de la petite piboule, ayant été affouillée, et la chaussée au derrière dédoublée sur dix-sept toises longueur ; elle sera séparée et pavée le plus uniformément possible en tour ronde, en y employant jusques à la concurrence d'une batellée de pierre de trois toises cubes, cy 17 toises

[...]

Port des fermes

Le grand circuit en jettée en amont du port des fermes, où gazent ordinairement les bœufs, cette jettée isolée est trop basse dans la plage, sera fortifiée et élevée régulièrement sur les quatre-vingt dernières toises et de plus prolongée en amont sur quinze toises longueur, en y employant jusques à la concurrence de soixante quatre toises cubes de pierre, le tout arrangée à la main sur une ligne circulaire, le plus régulièrement possible cy 95 toises

[Les 19 numéros de cet article – dont seuls quelques-uns ont été cités – totalisent 671 toises de digues, 143 toises cubes de pierres, 451 toises carrées "*de façon de perrets ou pavés caladat*" devaient employer aussi 700 fagots de tamais "*ou planssons de saules jaunes*", totalisant la somme de 7986 livres 11 sols 8 deniers]

Article 5^e

Petit Rhône depuis les Bouches jusques au bac du Sauvage

[Sur cet article, les digues sont basses, trois pieds de hauteur, un peu plus d'un mètre, à pente rapide côté fleuve (1 mètre 25 à la base pour 1 mètre de hauteur, moins pentue côté terre). La largeur en couronne était de quatre pieds. La longueur était en tout de 360 toises le volume total es réparations devait être de 431 toises et 4 pieds cubes de remblais de terre, 12 toises cubes de pierres, 62 toises carrées de perrets et 600 fagots. La dépense totale serait de 2 297 l. 3 s. 4 d.]

• Décembre 1791 :

ADAHP, 1 J 086, Observations météorologiques du Docteur Sauteiron, à Manosque, pour l'année 1791.

Octobre

Le 4, tempête ou ouragan le 4 au soir qui a fait tomber beaucoup de cheminées et de tuiles et renversé beaucoup d'arbres.

Le 10, pluie le soir. J'ai resté à la campagne mais il n'a pas plu jusques au 10 au soir. La pluie a duré cinq jours de suite.

Pluie la nuit du 15 au 16.

Du 19 au 22, pluie presque tous les jours.

Le 23, pluie (matin).

Le 25, pluie dans la nuit [nuit du 25 au 26 ?].

Le 31, pluie (à midi).

Novembre

Le 1^{er}, pluie.

Le 3, pluie.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le 6, le brouillard a duré tout le jour sans discontinuer un seul instant.
 Le 11, vent du soleil fort après-midi.
 Le 12, pluie dans la nuit après 8 heures du soir.
 Le 13, pluie par E. très fort.
 Le 14, pluie après-midi.
 Le 17, pluie après-midi et toute la nuit.
 Le 18, beau toute la journée mais pluie avec 2 tonnerres [la nuit du 18 au 19 ?].
 Le 19, pluie.
 Le 20, pluie (matin) et pluie le soir.
 Le 21, pluie toute l'après-midi.
 Le 25, pluie à midi.
 9 pouces 7 lignes d'eau [= 258,75 mm]

Décembre

Le 6, pluie le soir.
 Le 7, pluie (matin).
 Le 8, pluie le soir. Vent variable de N.O à O. très fort.
 Le 9, *idem* avec quelques flocons de neige. Flocons de neige le soir.
 Le 13, neige (matin). Pluie le soir.

Le 14 [décembre] : INONDATION

Pluie a verse sans discontinuer depuis le 14 à 8 h du soir jusques au 17 à 8 h du matin. Il est tombé 6 ½ pouces d'eau [163,125 mm]. L'eau du ruisseau de Drouille a passé par dessus le pont pendant 2 fois 24 heures sans interruption.

La Durance passoit bien au-dessus de la bastide de Mr Robert. Elle couvroit tout le terroir en plaine de Peirolles et prit l'auberge sur le grand chemin et étoit à 1 canne de hauteur [2 mètres] dans le jardin du château. Aucun homme vivant n'avoit vu pareille inondation. Grand nombre de maisons et à murailles sont tombées.

Le 21, neige. La neige est de 4 pouces [10,8 cm].
 Le 22, couvert (matin). A midi, quelques petits flocons de neige.
 Le 26, pluie (matin).
 Le 27, pluie le soir.
 Dans ce mois, il est tombé 9 pouces 8 4/22^e lignes d'eau [261,41 mm]

Bibliothèque Musée Arbaud, ms MQ 628, Livre de raison du Tarasconnais Conrad Mouren, fol. 337

[suite de novembre]

"Le 6 décembre, jour de Saint-Nicolas, j'ai pu semer en blé ma terre la plus près de la ville par mes fermiers à rente seure, en jettant les grains sur la boue. Celui qui semoit en avoit jusque par-dessus la bouche de façon qu'on voyoit la terre ou le sol couvert de grains de blé, collé sur la terre grasse. Toute la nuit et le lendemain, la pluie a recommencé, le tems continua d'être couvert [noté en marge, postérieurement : "tout a péri, partie a été étouffée, partie emportée par un second Rhône"]. Nous ne voyons plus le soleil et la pluie par intervalle. Le 16 dudit mois de décembre à huit heures du matin, toutes les cloches à vol pour annoncer aux gens de la campagne que le Rhône passoit par les brèches et alloit inonder le terroir, tems des plus triste qu'homme vivant aye vu, à quoy joint par surcroît de malheur la rareté extraordinaire de l'argent [note de marge "enlevée de malice par les émigrans ou tenu enfoui et caché par les mécontans et les aristocrates"]. La perte en conséquence que l'on fait

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



sur les papiers assignats qui ayant commencé par perdre le 8 ou le 9 pour cent sont arrivés toujours en augmentant, on pert [sic] aujourd'uy le 25 %. La décadence et le peu de crédit que les Parisiens et toute la France avec eux ont des MM. qui composent la nouvelle Assemblée nationale, la contre-révolution qui est sur le point d'éclater qui, jointe avec les mécontents qui sont fort nombreux en France, cela réuni avec le peu d'espoir de pouvoir semer notre terroir comme le laisse du reste à penser la triste situation de Tarascon. Dieu y mette sa sainte main. La bonne huile vaut 24 Livres la canne en assignats et 20 Livres en écus.

Non, aucun vivant n'avoit vu un tems si triste pour ne pas trop le répéter. Le Rhône est répandu dans tout le terroir, qui étouffera pour la seconde et 3^e fois, pour plusieurs, le peu qu'il y avoit eu de semé. Nonobstant cette vidange, le Rhône a été et continue d'être pendant deux jours d'une grosseur extraordinaire à fleur de chaussée, ce qui fait conclure tout le monde que s'il eut été possible que les chaussées fussent rafistolées, ce Rhône auroit été le plus extraordinaire que jamais il soit arrivé jusqu'à nos jours. On ne peut guère se figurer ce qu'auroit été son hauteur ou son élévation, de façon que l'année prochaine 1792, Tarascon ne percevra point ou peu de blé, en supposant que l'on en puisse semer, soit pour sa rareté, et son prix de 50 Livres la saumée, soit que la saison est fort avancée et que le tems n'est pas préparé. Point d'huile, point de vin. Les pauvres se multiplient. Vous ne faites pas un pas sans en être assailli. Ils vont en bande, frappent même le marteau des portes, quoy qu'il y ait des commissaires qui vont dans la ville de porte en porte pour ramasser les aumônes pour soulager les pauvres paysans et autres qui ne travaillent plus il y a très long tems, la communauté n'ayant point de fond pour ce sujet¹. Ceux qui n'ont que des rentes des capitaux sont ruinés, les débiteurs retiennent sur leurs pensions, ils vous les payent en assignats sur lesquels on pert [sic] de 25 et plus pour %, de façon que quelqu'un qui avoit 400 Livres par exemple de pension, n'en a pas 300 Livres et en sus, il est obligé d'acheter tout extrêmement cher. Les rentiers de rente seure n'ayant pas le menacent de vouloir rien payer, enfin c'est un temps effroyable. Dieu nous fasse miséricorde. Nos péchés sont cause de ces malheurs inconnus jusque aujourd'hui, parce que l'iniquité est à son comble. Les pluyes reprennent par intervalle après quelques jours de soleil".

[suite en janvier 1792]

AC Tarascon, 1 D 1, délibération du 31 décembre 1791

Dépenses payées aux mariniers et bateliers employés à la surveillance des chaussées à l'occasion de l'inondation du Rhône (258 livres 12 sols). Les journées des travailleurs occupés aux levadons des chaussées ont été rétribuées 1 696 livres 13 sols.

BM Arles, ms 491, ms 721 et ms 784

Le 17 décembre suivant les eaux couvrirent de nouveau le territoire de Tarascon et Arles. Les eaux furent à 10 pouces au-dessus de la surface du quai.

AC Avignon, 2 D 7

Délibération du conseil d'Avignon du 17 décembre 1791 : Renvoi, vu l'inondation, des assemblées primaires.

¹ Renvoi en bas de page : "Ils ont ramassé près de 3 000 L. On a fait deux distributions aux cazernes ; la première, on a donné aux hommes 1 L. 10 s., aux femmes 1 L., aux enfans 10 sols, la seconde 1 L. 10 s. et 5 sols".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

